

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

REFERENCES	CT				
DATE DE LA REUNION	<p>Vendredi 13 décembre 2019</p> <table border="1"><thead><tr><th><u>PRESENTS</u></th><th><u>EXCUSES</u></th></tr></thead><tbody><tr><td><p><u>Membres</u></p><ul style="list-style-type: none">• Antoinette BUTET-VALLIAS, conseillère municipale de Villeurbanne• Loïc CHABRIER, Président du SMG de l'ENMDAD, adjoint au maire de Villeurbanne• Jean-Wilfried MARTIN, conseiller Métropole de Lyon• Ikhlef CHIKH, conseiller municipal de Villeurbanne• Anne REVEYRAND, conseillère Métropole de Lyon• Jean-Paul CHICH, conseiller municipal de Villeurbanne<p><u>Invités</u></p><ul style="list-style-type: none">• Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENMDAD• Charlotte LAVIE, responsable vie scolaire• Martial PARDO, directeur de l'ENMDAD• Coralie TOUSSAINT, responsable administratif et financier de l'ENMDAD• Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon• Laurent ARGENTIERI, adjoint DGA Culture, Ville de Villeurbanne</td><td><p><u>Membres</u></p><ul style="list-style-type: none">• Myriam PICOT, vice-présidente du SMG et conseillère Métropole de Lyon<p><u>Invités</u></p><ul style="list-style-type: none">• Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne• Céline COZZUCOLI, responsable actions culturelles et accueil des publics• Onilalao RAJAONARIVELO, secrétaire de direction, ENMDAD• Michel ROTTERDAM, directeur de la Culture, Métropole de Lyon• Bernard SEVAUX, directeur général adjoint culture, ville de Villeurbanne<p><u>ABSENTS</u></p><p><u>Membres :</u></p><ul style="list-style-type: none">• Sarah SULTAN, adjointe au maire de Villeurbanne• Damien BERTHILIER, conseiller Métropole de Lyon<p><u>Invités</u></p><ul style="list-style-type: none">• Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne</td></tr></tbody></table>	<u>PRESENTS</u>	<u>EXCUSES</u>	<p><u>Membres</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Antoinette BUTET-VALLIAS, conseillère municipale de Villeurbanne• Loïc CHABRIER, Président du SMG de l'ENMDAD, adjoint au maire de Villeurbanne• Jean-Wilfried MARTIN, conseiller Métropole de Lyon• Ikhlef CHIKH, conseiller municipal de Villeurbanne• Anne REVEYRAND, conseillère Métropole de Lyon• Jean-Paul CHICH, conseiller municipal de Villeurbanne <p><u>Invités</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENMDAD• Charlotte LAVIE, responsable vie scolaire• Martial PARDO, directeur de l'ENMDAD• Coralie TOUSSAINT, responsable administratif et financier de l'ENMDAD• Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon• Laurent ARGENTIERI, adjoint DGA Culture, Ville de Villeurbanne	<p><u>Membres</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Myriam PICOT, vice-présidente du SMG et conseillère Métropole de Lyon <p><u>Invités</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne• Céline COZZUCOLI, responsable actions culturelles et accueil des publics• Onilalao RAJAONARIVELO, secrétaire de direction, ENMDAD• Michel ROTTERDAM, directeur de la Culture, Métropole de Lyon• Bernard SEVAUX, directeur général adjoint culture, ville de Villeurbanne <p><u>ABSENTS</u></p> <p><u>Membres :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Sarah SULTAN, adjointe au maire de Villeurbanne• Damien BERTHILIER, conseiller Métropole de Lyon <p><u>Invités</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne
<u>PRESENTS</u>	<u>EXCUSES</u>				
<p><u>Membres</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Antoinette BUTET-VALLIAS, conseillère municipale de Villeurbanne• Loïc CHABRIER, Président du SMG de l'ENMDAD, adjoint au maire de Villeurbanne• Jean-Wilfried MARTIN, conseiller Métropole de Lyon• Ikhlef CHIKH, conseiller municipal de Villeurbanne• Anne REVEYRAND, conseillère Métropole de Lyon• Jean-Paul CHICH, conseiller municipal de Villeurbanne <p><u>Invités</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENMDAD• Charlotte LAVIE, responsable vie scolaire• Martial PARDO, directeur de l'ENMDAD• Coralie TOUSSAINT, responsable administratif et financier de l'ENMDAD• Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon• Laurent ARGENTIERI, adjoint DGA Culture, Ville de Villeurbanne	<p><u>Membres</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Myriam PICOT, vice-présidente du SMG et conseillère Métropole de Lyon <p><u>Invités</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne• Céline COZZUCOLI, responsable actions culturelles et accueil des publics• Onilalao RAJAONARIVELO, secrétaire de direction, ENMDAD• Michel ROTTERDAM, directeur de la Culture, Métropole de Lyon• Bernard SEVAUX, directeur général adjoint culture, ville de Villeurbanne <p><u>ABSENTS</u></p> <p><u>Membres :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Sarah SULTAN, adjointe au maire de Villeurbanne• Damien BERTHILIER, conseiller Métropole de Lyon <p><u>Invités</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne				

La séance débute à 17h30

Lieu : SMG DE L'ENMDAD – Salle Beethoven

Loïc CHABRIER attribue les pouvoirs. Six membres du SMG de l'ENMDAD sont présents et un pouvoir est attribué, soit **sept membres représentés**.

Membres	Présents	Excusés	Pouvoir attribué à
CHABRIER Loïc	X		
BUTET-VALLIAS Antoinette	X		
CHICH Jean-Paul	X		
CHIKH Ikhlef	X		
SULTAN Sarah		X	
PICOT Myriam		X	Loïc CHABRIER
BERTHILIER Damien		X	
REVEYRAND Anne	X		
MARTIN Jean-Wilfried	X		
TOTAL : 6 membres représentés	6	3	1 pouvoir attribué

POINTS DIVERS :

- Validation du compte rendu du CS Extraordinaire du 8 novembre 2019.
- Prochains comités syndicaux :
 - Ordinaire : Débat d'Orientation Budgétaire 2020 – **séance actée le 15 janvier 2020 à 15h00**
 - Ordinaire : vote du Budget Primitif 2020 – en cours.
- Suite protocole signé concernant le dialogue social : **délibération d'intention quant aux instances de concertation et à la constitution d'un Conseil d'établissement**. Coralie Toussaint, responsable administrative et financière et Philippe Grammatico, directeur adjoint, présente la délibération d'intention visant la création d'un conseil d'établissement suite aux différents travaux menés dans le cadre des commissions « dialogue social ». La création de cette instance nécessitera une modification des statuts et du règlement intérieur.
 - ⇒ *Votée à l'unanimité.*

Délibération n°1937 : Rémunération des jurés d'examens

Suite à un travail de mise à jour des procédures de recrutements pour des embauches de courtes durées et de fixation de leur rémunération, avec la direction des ressources humaines de Villeurbanne, Charlotte Lavie, responsable de la vie scolaire, présente les nouvelles modalités de rémunérations et d'embauches des jurés d'examens, considérés comme vacataires. La fixation des nouveaux tarifs des jurés a été effectué après analyse comparative des conservatoires du territoire. Les modalités de défraiement sont précisées en lien avec les montants forfaitaires validés par décrets.

➔ *Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.*

Délibération n°1938 : Rémunération des conférenciers et intervenants masters class extérieurs

Charlotte Lavie présente, dans la continuité de ce travail de mise à jour RH, les nouvelles modalités de rémunérations et d'embauches des conférenciers et intervenants extérieurs, également soumis au régime de la

vacation.

➔Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Les délibérations concernant les postes permanents n°1939 à 1945 sont présentées par Charlotte Lavie et Martial Pardo, faisant suite à l'avis favorable du CTP du mois de décembre 2019. Il s'agit de 5 créations et 2 évolutions de quotité horaire, concernant les décisions prises dans le cadre du dialogue social, avec effet au 1^{er} janvier 2020. Les crédits afférents seront prévus au budget 2020.

Délibération n°1939 : Création de poste d'un agent d'accueil – adjoint administratif à temps complet

➔Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération n°1940 : Création de poste d'APEA – Musiques Urbaines – temps non complet 65%

➔Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération n°1941 : Création de poste d'APEA – Chanson – temps non complet 50%

➔Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération n°1942 : Création de poste d'APEA – Chanson – temps non complet 25%

➔Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération 1943 : Création de poste d'APEA – accompagnement chanson – temps non complet 37,5%

➔Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération n°1944 : Evolution quotité horaire – poste d'APEA Basse rock à temps non complet 70% à 85%

➔Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération n°1945 : Evolution quotité horaire – poste d'APEA Batterie rock à temps non complet 70% vers APEA 85%

➔Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération n°1946 : Evolution quotité horaire – poste d'APEA IMS à temps non complet 30% vers APEA 40% - REPORTEE

Cette évolution de quotité horaire n'ayant pas reçu d'avis favorable au CTP de décembre 2019, elle est reportée à une séance ultérieure dans l'attente du CTP exceptionnel.

Délibération n°1947 : Autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur le poste permanent d'ingénieur territorial catégorie A – responsable du studio d'enregistrement

Coralie Toussaint, présente la délibération permettant le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de responsable du studio dont le recrutement n'a pas abouti sur un agent détenteur du concours d'ingénieur territorial. Philippe Grammatico précise que la spécialité « ingénieur du son » n'est pas créée pour ce concours ce qui explique la rareté des profils titulaires.

➔Après délibération, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération n°1948 : Modification du tableau des emplois

Rapporteur Coralie Toussaint : Aux vues des créations de poste votées plus haut, le tableau des emplois est modifié. En outre, une erreur sur le nombre d'assistant d'enseignement artistique a été corrigée. Le nombre total des postes permanents se fixe au 1 janvier 2020 à 111.

➔Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération n°1949 : Autorisation de recours au recrutement d'agents non titulaires pour accroissement temporaire d'activité au titre de l'année 2020

Coralie Toussaint, présente cette délibération reconduite chaque année permettant le recrutement d'agents sur des postes non permanents (accroissement d'activité), pour des courtes durées. Le nombre de poste ouvert est modifié permettant la représentation de tous les cadres d'emplois du conservatoire, les durées de surcroit sont également homogénéisées.

➔ *Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.*

Délibération n°1950 : Convention de partenariat artistique entre l'ENMDAD et la MJC BRON / Jack Jack

Martial Pardo, présente la convention de partenariat artistique permettant l'accueil de groupes en voie de professionnalisation d'élèves de l'ENM sur des soirées organisées par la MJC de Bron.

➔ *Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.*

Délibération n°1951 : Convention de partenariat entre l'ENMDAD et la cité scolaire René Pellet (intervention enseignant ENM)

Martial Pardo, présente la convention de partenariat avec la Cité scolaire R Pellet permettant les interventions pédagogiques d'un enseignant titulaire à l'ENM à des élèves de 5^{ème} sur l'année scolaire 2019-2020.

➔ *Après vote, le Comité Syndical approuve la délibération à l'unanimité.*